

N° 4-15

**BULLETIN D'INFORMATION  
ET RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS**



**DE LA PREFECTURE DE LA MARNE**

du 24 avril 2024

**AVIS ET PUBLICATIONS :**

• PREFECTURE DE LA MARNE :

- Cabinet

Ce recueil est consultable à la préfecture de la Marne, 1, rue de Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et dans les trois sous-préfectures (Reims, Epernay et Vitry-le-François), ainsi que sur le site internet de la préfecture [www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr) (rubrique - Publications).

# SOMMAIRE

PREFECTURE DE LA MARNE

Cabinet

p 4

- Arrêté du **23 avril 2024** chargeant M. David BERTHOU, directeur de Cabinet du Préfet de la Marne, d'assurer la suppléance de M. le Préfet du département de la Marne

Préfecture de la Marne

## **Cabinet**



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DS 2024-35

**Arrêté chargeant M. David BERTHOU,  
directeur de Cabinet du préfet de la Marne,  
d'assurer la suppléance de M. le Préfet du département de la Marne**

**Le préfet du département de la Marne,**

**Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code des relations entre le public et l'administration ;

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du 16 mars 2022 du Président de la République nommant Monsieur Henri PREVOST, Préfet de la Marne, publié au Journal officiel de la République française ;

**VU** le décret du 27 septembre 2023 du Président de la République nommant Monsieur David BERTHOU directeur de Cabinet du préfet de la Marne ;

**VU** le décret du 25 août 2023 du Président de la République nommant Monsieur Raymond YEDDOU secrétaire général de la préfecture de la Marne ;

**Considérant** l'absence concomitante du département de la Marne de M. Henri PREVOST, préfet du département et de M. Raymond YEDDOU, secrétaire général de la préfecture, du jeudi 25 avril 2024 à 19H00, jusqu'au vendredi 26 avril 2024 à 22H00 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général par suppléance,

## ARRETE

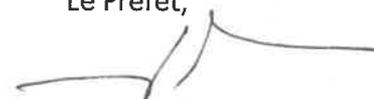
Article 1er : M. le directeur de Cabinet David BERTHOU est chargé d'assurer la suppléance du Préfet de la Marne du jeudi 25 avril 2024 à 19H00, jusqu'au vendredi 26 avril 2024 à 19H00.

Article 2 : Délégation de signature est consentie à M. David BERTHOU pour assurer cette suppléance.

Article 3 : M. le directeur de Cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne.

Châlons-en-Champagne, le 23 avril 2024

Le Préfet,



Henri PREVOST